

Newsletter n°55

avril, mai, juin 2015



Le CFDA perd un ami et militant

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris, le 18 juin 2015, le décès de Gérard Dutour. Pendant vingt ans, Gérard a œuvré pour la lutte contre les disparitions forcées aux côtés du CFDA et des familles. En véritable défenseur des droits de l'Homme, il était connu pour sa générosité, sa joie de vivre et son esprit d'ouverture. Il s'est toujours impliqué dans ce combat avec un engagement sans faille.

En sa mémoire, nous voulons en ce jour lui rendre hommage.

Algérie : la lente asphyxie des associations

Le CFDA a invité à Genève des présidents d'associations algériennes pour présenter son étude sur la pratique de la loi n°12-06 : le coordinateur du Réseau des Avocats pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDH), la présidente de Djazairouna et le président de Rassemblement Action Jeunesse (RAJ).

En effet, le CFDA a entrepris de faire une étude sur l'application de la loi n°12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations.

Une enquête de terrain a été menée auprès d'une cinquantaine d'associations œuvrant dans diverses thématiques, constituées avant et après l'entrée en vigueur de la loi n°12-06 relative à la liberté d'association.

Un questionnaire très complet a été présenté aux responsables des associations rencontrés, mais aussi auprès de bailleurs, afin de mettre en exergue toutes les difficultés rencontrées par les associations depuis l'entrée en vigueur de la loi (constitution, mise en conformité, demande de financements...).

Le rapport dresse également une série de recommandations à l'attention des autorités algériennes pour les enjoindre à se conformer au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, mais également auprès des associations



et des bailleurs afin de définir une stratégie commune pour surmonter les difficultés de la loi.

L'objectif était de présenter le rapport aux organes de promotion et de protection des Nations Unies pour les informer sur l'état de la liberté d'association en Algérie. La délégation a obtenu onze rendez-vous, notamment avec le Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'Homme.

La mission a été très enrichissante tant pour les membres de la délégation, dont certains se rendaient pour la première fois à Genève, que pour les interlocuteurs rencontrés qui ont fait preuve d'un vif intérêt sur les problèmes soulevés et ont assuré de leur soutien à la délégation.

Le Centre de recherches pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH)



Le Centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH) a été particulièrement animé avec l'organisation de plusieurs activités qui ont contribué à renforcer sa visibilité à l'ouest du pays et auprès de la population.

Une formation en techniques de présentation s'est tenue au CPMDH. Elle a réuni une vingtaine de participants, principalement des étudiants. Au cours de cette formation, les participants ont appris à se présenter dans un cadre professionnel grâce aux nombreux conseils prodigués par la formatrice. Un atelier de lecture a été proposé aux participants afin de leur faire prendre conscience de l'importance de la prononciation et de l'articulation.

A l'occasion de la fête des mères, le documentaire de l'association libanaise « *Act for the disappeared* »

a été projeté. Le documentaire suit le parcours d'une mère de disparu qui tente de rassembler les familles de disparus pour demander la vérité et la justice. La journée s'est poursuivie avec une lecture de poèmes rédigés par les mères de disparus. Puis, les mères présentes se sont vues remettre un diplôme et un bouquet de fleurs avant de se réunir autour d'une collation.

Dans le cadre de la journée internationale de l'enfance le 1er juin, le Centre a organisé une journée entière avec les enfants qui ont participé à plusieurs ateliers : un atelier de cuisine pour faire des gâteaux, un atelier « je connais mes droits », un atelier jeux et chansons ... Les enfants étaient très heureux des activités proposées et ont mis de l'animation dans les locaux.

Enfin, un « livre de la semaine » est sélectionné chaque semaine par l'équipe qui publie ensuite une courte présentation de celui-ci sur le Facebook du Centre. De cette manière, les visiteurs ont un aperçu de la documentation disponible au Centre.

De nouveaux avocats sont formés au droit international des droits de l'Homme



Le CFDA a ouvert un nouveau cycle de formations en droit international des droits de l'Homme. Après avoir lancé un appel à candidatures pour sélectionner de nouveaux avocats, la première formation s'est tenue à Alger les 29 et 30 mai.

La formation a débuté par une réflexion sur la notion de « droits de l'Homme » telle que définie dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH). Les participants ont ensuite été amenés à rechercher quels textes algériens consacrent les droits reconnus dans la DUDH. Les participants ont

donc travaillé en groupes pour examiner les textes législatifs et la Constitution algérienne.

La seconde journée, les participants ont étudié les principales conventions internationales en matière de protection des droits de l'Homme et les organes chargés d'en assurer le respect, comme par exemple le Comité des droits de l'Homme qui veille au respect du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

La formation s'est achevée par un partage d'expérience où chaque avocat a présenté un cas de défense des droits de l'Homme, et quels textes de droit international il aurait pu utiliser dans sa stratégie de défense.

Les militants algériens sont formés à la création d'une web-radio



Cette nouvelle formation en communication et techniques de plaidoyer était consacrée à la création et à l'animation d'une web-radio associative. La formation s'est tenue les 17 et les 18 avril à Alger auprès d'une vingtaine de participants qui sont chargés de la communication au sein de leur association.

Le formateur a expliqué l'intérêt de créer une web-radio associative et qu'il était possible d'en créer une facilement via la plateforme www.radionomy.com. Les participants ont ensuite suivi les instructions du formateur pour créer leur propre web-radio.

Après avoir créé la web-radio, les participants ont ensuite été invités à choisir un sujet de chronique sur le modèle des chroniques du formateur pour l'émission « Le grand discours » diffusée sur la radio

tunisienne RTCI (exemple : le harcèlement des défenseurs des droits de l'Homme, la commercialisation des boissons alcoolisées ...).

Durant la matinée de la deuxième journée, chaque participant a présenté sa chronique qui a été commentée par le formateur. Les échanges ont été très intéressants. Seul le format « reportage » n'a pas été mis en pratique car il nécessitait un déplacement à l'extérieur.

Enfin, la formation s'est achevée autour de conseils pour établir une stratégie de plaidoyer efficace. Les participants ont travaillé sur le sujet à partir d'anciens programmes mis en œuvre par leurs associations pour réfléchir à comment ils auraient pu les améliorer.

Brèves

Répression des familles de disparus lors de la journée internationale de l'enfance

SOS Disparu a appelé à un rassemblement pacifique le 1er juin à l'occasion de la journée internationale de l'enfance pour rappeler que des mineurs ont été arrêtés durant les années 90 par des agents de l'Etat et sont disparus à ce jour. Les familles et les militants se sont donc réunis place du 1er mai à 10h.

Alors que les personnes manifestaient pacifiquement, la police, qui était déjà sur place, a violemment dispersé les manifestants. Ainsi, deux camions et une voiture de police avec à leurs bords une vingtaine d'agents sont intervenus et ont arraché les banderoles des manifestants. Un policier a justifié son intervention par l'interdiction de tenir des manifestations à Alger en vertu d'un décret du 18 juin 2001. Une dizaine de parents de disparus ont été arrêtés et gardés à vue jusqu'à 16 heures.

Les mères de disparu(e)s en fête

Nombreux sont les militants qui sont venus féliciter les mères de disparus pour leur combat en ce jour du 30 mai 2015, jour international pour la fête des mères. Les familles ont visionné le documentaire « Où sont-ils ? » réalisé par Hacène Ferhati et Othmane Aoumeur, qui a été suivi de débats. Puis, les mères ont lu des poèmes qu'elles avaient rédigés pour cette journée spéciale. Elles se sont ensuite

vues remettre un diplôme et un bouquet de fleurs. La journée s'est terminée autour d'un goûter.

TV5 Monde à Alger pour rencontrer les familles de disparus

Fin mai, une équipe de journalistes de TV5 Monde a réalisé un documentaire sur la question de la

mémoire dans le cadre des violents événements survenus en Algérie dans les années 90.

Les journalistes ont interviewé Nassera Dutour au bureau de l'association à Alger, qui les a accompagnés par la suite au domicile de la famille Bendjael pour rencontrer la mère et ses filles afin qu'elles témoignent.

Communiqués de Presse

Le 31 mai 2015

Rassemblement à l'occasion de la journée internationale de l'enfance

<http://bit.ly/1jbav1C>

Le 2 juin 2015

Sos Disparus dénonce et condamne la répression policière

<http://bit.ly/1jbadbf>

Revue de Presse

Avril 2015

<http://bit.ly/1hog8rz>

Mai 2015

<http://bit.ly/1FRKFda>

Juin 2015

<http://bit.ly/1Z7i21I>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82/ Fax : 0033 9 53 36 81 14



Notre page Facebook



Notre Mémorial Virtuel